

LES INTERSECTIONS

Co-construire : le spectacle vivant et les autres services de proximité



PORTRAITS

LE SPECTACLE VIVANT

Qu'est-ce que le spectacle vivant ?

Le spectacle vivant regroupe toutes les formes de représentations artistiques exécutées en direct devant un public par un ou plusieurs artistes professionnels.

Ce qui caractérise le spectacle vivant

- L'instantanéité : Chaque représentation est unique.
- La relation directe avec le public : Le spectateur devient souvent un acteur indirect du spectacle (ex. : théâtre participatif).

Ça m'est utile pour...

Par son caractère instantané et protéiformes, le spectacle vivant est connu pour sa grande capacité d'adaptation. Cela me permet de faire la distinction avec d'autres productions artistiques qui ne relèvent pas du spectacle vivant et ainsi, cibler les demandes d'aides et/ou appel à projet qui couvre le champ de ma coopération artistique.



De fait, ne relèvent pas du spectacle vivant :

- Un spectacle enregistré,
- Le cinéma et l'audiovisuel,
- La projection d'un film en plein air (sauf les ciné-concerts car il y a présence de musiciens qui interprètent une œuvre musicale devant le public pendant la projection),
- Les enregistrements sur disques et sur plateformes de diffusion en lignes,
- Un atelier théâtre
- Une lecture publique d'un texte littéraire.

Le spectacle vivant s'oppose aux productions enregistrées (comme le cinéma ou la télévision) et met l'accent sur la présence physique des artistes et l'interaction avec les spectateurs.

Les principales formes du spectacle vivant

Le théâtre

- o Classique (Molière, Shakespeare...)
- o Contemporain (auteurs modernes, mises en scène innovantes)
- o Expérimental (formes hybrides, performances interactives)
- o La marionnette
- o Les arts de la parole
- o Improvisation théâtrale

La danse

- o Danse classique (ballet)
- o Danse contemporaine (Pina Bausch, Merce Cunningham...)
- o Danses urbaines (hip-hop, breakdance)
- o Danses traditionnelles et folkloriques

La musique live

- o Concerts (rock, jazz, musique électronique, classique...)
- o Opéra
- o Comédies musicales

Le cirque et les arts de la rue

- o Cirque traditionnel (juxtaposition de numéros, acrobates, clowns, animaux...)
- o Cirque contemporain (mélanges de disciplines artistiques et de technologies au service d'une narration)
- o Arts de la rue (performances artistiques réalisées dans un espace public)



Ça m'est utile pour...

Je comprends que le spectacle vivant regroupe de nombreuses disciplines artistiques. Ce sont autant de formats et de diversité de projets artistiques que je peux co-imaginer au bénéfice de ma structure.

Qui font les spectacles ?

Un spectacle est la résultante d'un travail collectif. Une grande diversité de professionnel.les, ayant chacun.e un rôle spécifique, participe à la naissance d'un spectacle et de son développement.

Qui sont ces professionnel.es ?

· Les artistes :

Ce sont les professionnel.les qui vont imaginer, écrire le spectacle avant qu'il ne soit joué devant un public, il y a plusieurs métiers et façon de les nommer : les auteurs- autrices, les metteurs en scène, les dramaturges...

· Les artistes interprètes :

Celles et ceux qui montent sur scènes devant le public et qui donnent vie au spectacle.

· Les équipes techniques :

Celles et ceux qui créent et assurent la lumière, le son, la vidéo et l'installation du plateau. Ils et elles assurent l'installation et la désinstallation de l'ensemble des éléments techniques nécessaire au bon déroulement du spectacle.

· Les équipes administratives :

Celles et ceux qui assurent l'organisation interne et externe des activités de l'équipe artistique, telle que la gestion associative, la coordination logistique des activités, les recherches de financement, les parties contractuelles, et la communication autour des projets et spectacles.

Ça m'est utile pour...



Savoir qu'un spectacle ne se résume pas aux seuls artistes interprètes me permet de mieux appréhender la multitude de métiers qui interviennent dans la création et la diffusion d'un spectacle.

Grâce à cela, je sais que :

- Il y a plusieurs interlocuteurs possibles dans une équipe artistique : le/la responsable artistique, chargé de production et de diffusion.
- Dans la plupart des Aides financières aux projets, c'est une collaboration avec une équipe professionnelle qui est requise (détentrices d'une licence d'entrepreneur de spectacles)

Quelles sont les formes d'entreprises avec lesquelles travaillent ces professionnels ?

Ces professionnels, pour porter leurs créations, ont besoin d'une structure juridique permettant de contractualiser (pour la vente de spectacles), d'embaucher le plateau, de communiquer sur leurs créations et de recevoir des appuis financiers de la part des collectivités territoriales et/ou d'entreprises (mécénat).

En France, la grande majorité des structures juridiques qui font les spectacles, qui les créent sont des entreprises de très petite taille (moins de 3 salariés) et généralement sous un format juridique associatif loi 1901.

Ce sont des entreprises qui sont petites avec très peu d'employés permanents mais qui sont compétentes dans leur domaine, en capacité de porter des projets sur différents territoires dans le cadre notamment de résidences artistiques.

Retenez que ces associations sont financées en majorité par les pouvoirs publics et en ce sens répondent à des missions de service public.

Les lieux de représentation des spectacles

Les théâtres, les salles de spectacles, les salles de concerts :

Ces lieux de diffusion de spectacles sont la plupart du temps la propriété de collectivités territoriales (communes, communautés de communes, Métropole...).

Lorsque ces lieux ne sont pas exploités par les services culturels de ces collectivités territoriales, ce sont des entreprises privées qui sont alors missionnées pour assurer leurs exploitations.

Ces entreprises privées sont bien souvent sous format associatif (loi 1901) ou coopératif (Scop).

Quels sont les particularités d'embauche dans le spectacle vivant ?

Le spectacle vivant est un secteur d'activité où l'emploi artistique est par nature précaire et irrégulier. Les artistes interprètes alternent des périodes de travail (répétition, représentation devant le public) avec de multiples employeurs et des périodes non travaillées.

Afin de leur permettre de continuer à exercer leur métier, en France existe le régime de l'intermittence.

Il s'agit d'un régime spécifique chez France Travail qui permet aux artistes interprètes et aux techniciens du spectacle vivant de cumuler un certain nombre d'heures travaillées qui permettront au bout d'une année d'ouvrir des droits à l'indemnisation et d'accéder à une protection sociale.

En savoir + : [Le régime de l'intermittence](#)

Ça m'est utile pour...



Savoir quel est le cadre habituel de rémunération des professionnels du spectacle vivant me permet de mieux comprendre les attentes en termes d'engagement de la part des professionnels du spectacle vivant lors de projets artistiques avec mon établissement.